

*Privilège*

observations à faire. Le député de Windsor—Sainte-Claire a la parole.

**M. Howard McCurdy (Windsor—Sainte-Claire):** Monsieur le Président, je n'ai qu'un fait à signaler et une remarque à formuler.

Jamais de ma vie je ne me suis trouvé dans une situation pareille. Nous avons ici un exemple parfait du mal qu'il y a à répandre des rumeurs, à accuser les gens de collaboration, à inventer des faits et à les exagérer à ce point. Il faut voir avec quelle subtilité des personnes par ailleurs rationnelles et sensibles se laissent aller à traiter ces faits qui n'en sont pas comme s'ils étaient exacts. C'est pour une bonne part ce qui s'est produit ici.

Je voulais faire cette observation parce qu'on aurait pu penser que la Fédération canadienne des étudiants était mêlée à cette manifestation. J'ai appelé la fédération ce matin pour savoir si elle était même au courant de la manifestation et autant que je puisse en juger, personne au siège de la fédération, ni les dirigeants ni les employés à plein temps, n'en savait quoi que ce soit.

Nous avons cherché par tous les moyens de savoir qui était responsable, mais nos recherches n'ont vraiment rien donné. Je veux seulement préciser que, autant que nous puissions en juger, la Fédération canadienne des étudiants n'a rien eu à voir dans cette affaire.

**M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona):** Monsieur le Président, je tiens à dire que nous commettons tous des erreurs dans cette enceinte. En l'occurrence, c'est ce qu'a fait le député de Peace River. Selon moi, tout ce qui s'est produit depuis qu'il a porté l'accusation en question montre clairement qu'il a commis une erreur.

Ni lui ni le député de Windsor—Sainte-Claire ni la Chambre ne devraient avoir à subir cela plus longtemps. Il faut que le député de Peace River accepte de retirer son accusation à la lumière des faits qui ont été présentés et du démenti opposé par le député de Windsor—Sainte-Claire.

**L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Monsieur le Président, je regrette de ne pas avoir pu assister à tout le débat à cause d'un autre rendez-vous important, mais je tiens à dire que je déplore qu'on ait laissé entendre durant le débat que le député de Peace River a certains préjugés ou qu'il est quelque peu inéquitable.

Nous pouvons tous constater, surtout depuis quelques mois, le mépris que les Canadiens ont en général pour les politiciens. Une bonne partie de ce mépris découle de ce qui se produit dans cette enceinte. Je suppose que ce qui est le plus dur à accepter dans l'incident d'hier, c'est que le comportement inacceptable en question a été considéré, par ces étudiants du moins, comme une expression légitime d'un désaccord politique. Cela montre que les intéressés avaient un tel mépris pour notre institution qu'ils trouvaient tout à fait normal de se comporter de la sorte.

Je voudrais maintenant revenir sur l'information présentée aujourd'hui par le député de Peace River, selon laquelle on a affiché pendant assez longtemps l'intention du critique néo-démocrate de soulever la question. L'autre preuve circonstancielle. . .

**Une voix:** Oui. Non vérifiée.

**M. Andre:** Une minute—Oui; on peut supposer que les intéressés se sont à tout le moins servis de leur connaissance intime des projets du Nouveau Parti démocratique, ainsi que des bureaux en question. . .

**Des voix:** Non.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Andre:** . . . pour planifier leur geste. Ces étudiants savaient à l'avance que le critique néo-démocrate allait soulever la question et ils ont pu obtenir les laissez-passer voulus. Tout ce que je dis, c'est qu'ils se sont servis de leur connaissance des intentions du NPD et de leurs laissez-passer pour organiser cette manifestation. Monsieur le Président, je ne peux voir comment on pourrait nier cela.

Certains députés ont prétendu qu'on avait terni leur réputation en dévoilant les faits en question à la Chambre. Si c'est ce qui les inquiète, s'ils veulent qu'on rétablisse leur réputation en examinant la question au comité, je serais certes disposé à donner mon accord à une motion en ce sens. Cependant, dans les circonstances, je demande à nos vis-à-vis, qui sont impartiaux, de tenir compte des faits qui étaient en la possession du député de Peace River et de ce qui s'est passé hier. Je les invite, au lieu de sortir de leurs gonds, à examiner froidement la situation et à comprendre que le député de Peace River n'a fait rien de plus que de soulever de façon tout à fait